

# AUTORISATION DE PUBLICATION

Je déclare avoir posé librement et volontairement pour être photographié(e) par Stéphane MONDAIN (ci-après désigné : « le photographe »).

J'autorise le photographe à faire usage, de toutes les photographies qu'il aura prises de moi, notamment leur exposition dans des salons et galeries, leur reproduction éventuelle dans des revues et la presse, en France comme à l'étranger ainsi que sur Internet.

J'autorise également le photographe à faire une utilisation commerciale des photos prises. Cette autorisation n'inclut pas une utilisation publicitaire de mon image, qui le cas échéant devra donner lieu à une autorisation spécifique de ma part.

Je déclare avoir renoncé à toute autre rétribution que celle figurée dans les paragraphes ci-dessous.

Rémunération du modèle : selon accord.

Cette autorisation est valable pour une période de 5 années

Une Photocopie de la pièce d'identité du modèle doit être envoyé au photographe.